

Avec le
soutien
financier
de



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Une autre vie s'invente ici



Allier les vocations productives du **Pays de Caux** avec la préservation de la biodiversité

Projet de l'ENSAIA : PSE et miscanthus

2024

À
l'initiative
de



Sous
l'encadrement
de

PNR des Boucles de la Seine Normande :

Clotilde de Zélicourt et Marc Ballan

ENSA Nancy :

Federico Diodato

ENSAIA :

Agnès Fournier, Claire Collas et Gaspard Conseil

Le miscanthus - *miscanthus*

Graminée rhizomateuse pérenne (15-20 ans)



Atouts

- **Production de biomasse** en peu de temps : dès la 2ème année
- Potentiel de production important (10-20 T MS/ha/an)
- Une plante à très **bas niveau d'intrants** : aucun apport de produits phytosanitaires et fertilisants
- Lutter contre les **ruissellements**, l'**érosion** des sols et ainsi de **préserver la ressource en eau**

Limites

- Implantation coûteuse
- Besoin de surfaces de stockage importantes
- Sensible au stress hydrique
- Destruction : nécessite plusieurs passages d'engins pour détruire les rhizomes

Débouchées

- Paillage élevage ou horticole
- Biomasse dans les chaudières polycombustible

Coût

- Implantation : 2800-3500€ HT/ha
- Coût des rhizomes : 2400-2600 €/ha
- Coût de la planteuse : 400 €/ha
- Coût du désherbage : 200€/ha (1 fois)
- Récolte : 400€/ha/an
- Marge : 600-2000 €/ha/an

Filière de valorisation	Caractéristiques	Prix de vente
Chauffage	1 ha = 6000 L de fuel/an	110-120 €/t
Paillage horticole	Limite les adventices	25-30 €/m ³
Litière animale	Pouvoir absorbant	140-160 €/t

Stockage

En moyenne : 40 m²/ha sur 4m de hauteur

Aides

- Ecorégimes dans la PAC → système de points selon surface cultivée (entre 60 et 80 €/ha)
- Aide liée à la certification Haute Valeur Environnementale
- Aides régionales ou locales par des programmes régionaux ou locaux

Ressource en eau

Implantation densément en bande, perpendiculairement au ruissellement = **frein hydraulique**

- Lutte contre l'érosion et le ruissellement
- Amélioration de l'infiltration de l'eau
- Rôle de filtre à nitrate



Bande Ligno-Cellulosique



Normandie : 2ème région implantatrice
 (1 416 ha sur 11 000 hectares en France)



QU'EST-CE QU'UN PSE ?

Paiement pour Services Environnementaux



Complémentarité des services environnementaux et écosystémiques :

Les services environnementaux se définissent par des pratiques, comme la mise en place de haies ou le maintien de prairies alors que les services écosystémiques équivalents seraient la préservation de la biodiversité, la qualité de l'eau, le stockage de carbone ...etc



source : Agence de l'eau Seine Normandie

POURQUOI mettre en place un PSE ?

- Valoriser les pratiques culturelles durables et vertueuses
- Prévenir des inondations
- Garantir une meilleure qualité de la ressource en eau

- Préserver la biodiversité
- Stocker du carbone

Quels sont les INDICATEURS utilisés pour les PSE ?

concentration en [produits phytosanitaires] ou en [nitrates]

indicateurs de biodiversité et de stockage de carbone

Il l'a FAIT :

David TOURTE

130 hectares à Nanteau-sur-Lunain

- 20 % la quantité de pesticides utilisés
- avec une aide de 26 400 euros par an

Logos: Eau de Paris, Agence de l'eau Seine Normandie

Ils font également des PSE:

CRISTAL UNION
C'est ensemble que nous avançons.



POUR UNE AGRICULTURE DU VIVANT

COMMENT mettre en place un PSE ?

- **Identification des enjeux environnementaux :**

Définir les **objectifs environnementaux** et identifier les services environnementaux ciblés .

- **Diagnostic territorial:**

Réaliser un **état des lieux** des pratiques agricoles, et **localiser les zones prioritaires** pour l'amélioration ou la préservation des services environnementaux.

- **Conception du projet PSE:**

Co-construire le projet avec les parties prenantes et déterminer les actions éligibles pour fournir ou renforcer les services environnementaux. Puis **établir les indicateurs** pour évaluer l'impact des actions.

- **Validation technique et financière:**

Élaborer un plan de financement (estimer les coûts et définir les paiements pour les services rendus) et le soumettre à l'ensemble des acteurs

- **Mise en œuvre:**

Signer les contrats PSE entre les bénéficiaires et **accompagner techniquement** les bénéficiaires pour réaliser les actions prévues.

- **Suivi et évaluation:**

Suivre les actions mises en œuvre sur le terrain et **mesurer les résultats** via les indicateurs définis au départ et les ajuster au besoin

- **Valorisation et communication:**

Communiquer et partager les pratiques vertueuses pour inciter d'autres acteurs à s'engager dans le PSE

Acteurs à contacter pour mettre en place un PSE :